

STATUTS DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT & DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



2 jours

ASPECTS RÉGLEMENTAIRES ET PRATIQUES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel en tenant compte des apports de la loi de transformation de la fonction publique et de ses décrets d'application

GRANDS PRINCIPES DE LA FONCTION PUBLIQUE

- › Notion de catégorie, de corps, de cadre d'emploi, de grade, et d'échelon
- › Droits et obligations des agents publics : modifications relatives aux contrôles déontologiques

[Quiz sur les droits et obligations](#)

CATÉGORIES DE PERSONNELS

- › Titulaires et stagiaires - Contractuels de droit public et de droit privé - Vacataires et intérimaires

RECRUTEMENT

- › Conditions de recrutement des agents publics : nationalité, casier judiciaire...
- › Principe du concours - Stage - Titularisation
- › Titularisation des bénéficiaires de l'obligation d'emploi à l'issue d'un contrat d'apprentissage
- › Autres types de recrutement : sans concours, contrat PACTE et PrAB., recrutement par la voie contractuelle de personnes en situation de handicap
- › Nouvelle procédure de recrutement des agents contractuels sur des emplois permanents
- › Élargissement du recours aux agents contractuels et création du contrat de projet
- › Zoom sur le contrat de travail et le principe de cédésation

[Étude d'un modèle de contrat : stipulations obligatoires et points d'alerte sur les modalités de rédaction du contrat](#)

[Brainstorming : évolution du dispositif de cédésation au regard de la jurisprudence](#)

POSITIONS ADMINISTRATIVES

- › Activité (temps partiel et mise à disposition)
- › Détachement
- › Disponibilité de droit, sur autorisation, d'office
- › Congé parental : nouvelles modalités de gestion
- › Congés accessibles par les agents contractuels et portabilité du CDI

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS PUBLICS

- › Congé de maladie, de longue maladie, longue durée des agents titulaires

[Cas pratique : décompte des droits à congé maladie](#)

- › Congé de maladie ordinaire et de grave maladie des agents contractuels
- › Mise en œuvre du Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS)

COMPOSITION DE LA RÉMUNÉRATION DES AGENTS PUBLICS

- › Traitement principal, indemnité de résidence, SFT, NBI, primes...
- › Cotisations
- › La rémunération des agents contractuels

[Mise en situation : expliquer un bulletin de paie à un agent intégrant la fonction publique](#)

DISCIPLINE

- › Notion de faute
- › Le principe de la suspension de l'agent : étape préalable à l'action disciplinaire
- › Procédure disciplinaire et sanctions applicables

[Cas pratique : de la décision de suspension à la notification de la sanction](#)

CESSATIONS DE FONCTIONS

- › Démission et indemnité de départ volontaire - Rupture conventionnelle - Motifs de licenciement - Gestion de l'abandon de poste - La retraite
- › L'indemnité de fin de contrat

[Quiz final](#)

OBJECTIFS

Se repérer dans la réglementation liée à la gestion des carrières.
Respecter les règles issues du statut de la fonction de l'Etat et territoriale.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

En 2 jours, un panorama complet des statuts de la fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales
Une approche opérationnelle intégrant les dernières évolutions de l'actualité
Les apports et conseils d'un consultant expert en droit social et spécialiste du secteur public

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Agents nouvellement intégrés dans la fonction publique, nouveaux gestionnaires des services carrières

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 665 € HT - Réf : VDT-STAT
1 829 € HT avec accès e-ressources pendant un an à :
Les statuts de la Fonction publique - Les agents titulaires
(remise de 40 %, soit 164.4 € HT au lieu de 274 € HT)

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Formation à distance :
les 15 et 16 décembre 2025

Paris Montparnasse ou à distance :
les 5 et 6 février 2026
les 21 et 22 mai 2026
les 28 et 29 septembre 2026
les 3 et 4 décembre 2026

